

Comité d'Établissement  
AXA Part/Pro  
Région Sud Ouest

Du  
19  
au  
27 Mai

É

L

E

C

T

I

O

N

S

de vos futurs  
représentants

Cliquez,

**FO** !

**SORTEZ DU CADRE ...**



**... OSEZ FO !**




- Pages 2 et 3 : les candidats présentés par **FO**
- Page 4 : toutes les raisons de faire confiance à **FO**










**Faites confiance au Syndicalisme libre et indépendant !**

# ÉLECTIONS - Comité d'Établissement - COLLÈGE NON CADRE

***OÙ VOUS VOULEZ, COMME VOUS VOULEZ...  
du 19 mai au 27 mai 2015***

	Collège non cadre Titulaires	
	Hélène DURAND	Pessac
	Hervé-Noël STAAL	33
	Williams GOTLIB	Balma
	Patrick PASQUIET	66
	Christophe TAUDIN	Pessac
	Marielle HABAROU	65



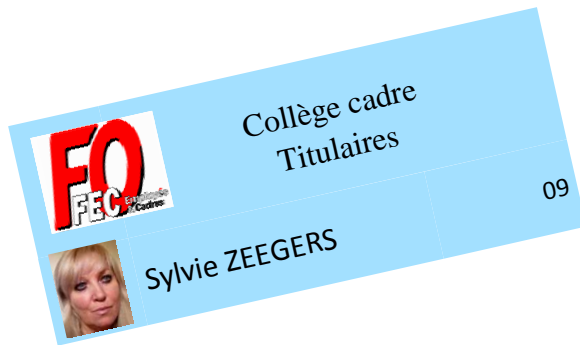
	Collège non cadre Suppléants	
	Pascal PERDUCAT	33
	Cécile MEVEL	Pessac
	Laurent BERGERAT	87
	Isabelle MASSE	Pessac
	Franck CHARRIE	32
	Steeve NEZIRI	Pessac

**... CLIQUEZ *FO* !**

**Des femmes et des hommes de toutes générations engagés à défendre vos intérêts !**

**ÉLECTIONS - Comité d'Établissement -  
COLLÈGE CADRE**

***OÙ VOUS VOULEZ, COMME VOUS VOULEZ...  
du 19 mai au 27 mai 2015***



***... CLIQUEZ **FO** !***

**Des femmes et des hommes de toutes générations engagés à défendre vos intérêts !**

# **DONNEZ-NOUS LA CAPACITÉ DE CHANGER LES CHOSES !**

À l'heure où l'Entreprise entend accélérer sa transformation, accroître davantage les délocalisations, et réduire encore massivement les frais généraux, **votre choix** aura toute son importance : sur **l'emploi, vos conditions de travail et votre rémunération**.

Ce qui doit nous déterminer avant tout, c'est l'action syndicale, le respect des engagements pris, autrement dit le respect du mandat confié. Soyez assurés que la confiance que vous apporterez aux listes FO ne sera pas détournée de la défense exclusive de vos droits et de vos intérêts.

**Donnez-nous la capacité de changer les choses !**

## **Obtenons pour tous :**

- La priorité aux Augmentations Générales pour tous,
- Qu'aucun Cadre ne soit à la Garantie Minimale de Points (GMP),
- L'égalité salariale immédiate entre les Femmes et les Hommes,
- La suppression de l'articulation entre la participation et l'intéressement qui prive en moyenne les salariés (PA et PC) de 1 500 € par an,
- L'arrêt des délocalisations et des externalisations,
- Le remplacement des départs un pour un pour permettre l'adaptation immédiate des effectifs des services à la charge réelle de travail,
- Le maintien de tous les emplois, des activités sur tous les sites,
- L'Indépendance totale des syndicats par le reversement de la dotation du chèque syndical aux salariés (1 million d'€),
- L'Extension de la prise en charge des frais de transport domicile travail à tous les types de transport.
- Une véritable formation professionnelle vecteur de progression de carrière,
- Une Gestion des activités sociales et culturelles, plus juste, plus proche des salariés, sans lien avec les résultats électoraux et basée sur une gestion par site pour le PA, et spécifique pour le PC,
- Le respect des prérogatives des Instances de représentation du personnel afin de s'opposer efficacement aux conséquences des réorganisations incessantes et des nouveaux outils.

## **Et de manière spécifique pour les commerciaux !**

- Le commissionnement au 1er € pour tous les commerciaux,
- L'indemnisation du domicile lorsque que celui-ci est utilisé à des fins professionnelles,
- L'instauration d'un minimum mensuel AXA supérieur aux minima FFSA pour les commerciaux sur le principe appliqué au personnel administratif. Ce qui permettra à tous de bénéficier de l'allocation d'ancienneté,
- L'Arrêt des pressions (**6 290 départs en 6 ans**), pour le respect de l'autonomie, du temps de travail et l'équilibre vie privée/vie professionnelle,
- Le remboursement des frais professionnels sur la base des frais réels et arrêt de la refacturation des kilomètres réalisés au titre de l'activité professionnelle,
- La mise en conformité des périodes d'essai pour les nouveaux embauchés.